



Espagne- La justice des Baléares ordonne à l'Etat espagnol de communiquer les contrats avec Pfizer

Par [Médias Presse](#)

Mondialisation.ca, 16 août 2022
medias-presse.info

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Loi et Justice](#), [Science et médecine](#),
[Transnationales](#)

Analyses: [COVID-19](#)

Une ordonnance de la justice baléaire en [date](#) du 28 juillet donne dix jours à l'état espagnol pour communiquer ses contrats passés avec les fournisseurs de vaccins. La [nouvelle](#), qui a fait grand bruit en Espagne, est quasiment passée inaperçue à l'extérieur.

« La justice baléaire a agi à la demande d'une association connue sous le nom de Asociacion Liberum qui ne cesse de dénoncer vigoureusement le fait que les contrats signés avec les labos soient tenus secrets. A en croire le média UltimaHora.es, l'association a obtenu le soutien de 549 habitants de l'île dans le bras de fer juridique qui l'oppose à l'Etat central. L'information a été confirmée par le média espagnol [DiariodeMallorca.es](#).

En attendant la suite de cette affaire, l'association Liberum se réjouit déjà dans un [communiqué](#) publié ce 29 juillet sur son site internet. Dans celui-ci, l'association nous apprend que le tribunal a fixé un délai de 10 jours au ministère espagnol de la Santé pour qu'il lui fournisse toutes les informations concernant les contrats signés entre l'Etat espagnol et les fabricants de vaccin » .

Il semble que depuis, l'état espagnol n'a pas jugé utile de se conformer à cette ordonnance. En revanche l'agence sanitaire espagnole estime que la pandémie n'est pas terminée et a [lancé ce 1er août un marché public](#) pour la fourniture de 5.7 millions de vaccins Pfizer et 500.000 vaccins Sanofi.

La source originale de cet article est medias-presse.info

Copyright © [Médias Presse](#), medias-presse.info, 2022

Articles Par : [Médias Presse](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits

d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca